

Compte-rendu du Conseil d'école

Date : 6 novembre 2017

N° : 1

Ecole élémentaire de La Chevalerie
1, rue des Charrons
28230 DROUE/DROUETTE

Compte-rendu du conseil d'école du lundi 6 novembre 2017

Présents :

Municipalités :

- M. Abelanet, président du Syndicat intercommunal de la Chevalerie
- Mme Bonvin, vice-présidente du Syndicat Intercommunal de la Chevalerie
- M. Gérard, maire de Droue/Drouette

Enseignants :

- Mmes Mestre, Maréchal, Rouillard, Gicquel, Volny et Martinet
- Mme Joyon, enseignant spécialisé

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires :

- Mmes Lopresti, Colin (liste de M. Andouche)
- Mmes Pournin et Peltier (liste PEEP)

Suppléants :

- Mmes Durand et Martz et M. Lacroix (liste de M. Andouche)

Restauration scolaire :

- Mme Baudelot, directrice du service de restauration scolaire et de l'accueil périscolaire

Excusés :

- Mme Ferant, Inspectrice de l'Education Nationale
- M. Landais, DDEN

1 – Installation du conseil :

A – Elections des représentants de parents d'élèves :

Celles-ci ont eu lieu le 13 octobre 2017 matin. Deux listes étaient présentes. Cinq postes étaient à pourvoir. 181 électeurs étaient appelés à s'exprimer. 119 ont voté. 114 suffrages ont été exprimés soit un taux de 65,75 % de participation.

A l'issue du dépouillement, les 5 sièges ont été pourvus par :

- Pour les titulaires :
 - pour la liste de M. Andouche : M. Andouche, Mme Lopresti et Mme Colin
 - pour la liste PEEP : Mme Pournin et Mme Peltier
- pour les suppléants :
 - Mme Du Song (liste PEEP)
 - Mme Durand, M. Lacroix et Mme Martz (liste de M. Andouche)

B – Présentation des membres :

Chaque membre se présente.

+ L'équipe :

Mme Romanet, AVS, travaille également cette année dans l'école. Son rôle est d'aider les enfants en situation de handicap de l'école.

2 – La rentrée 2017 :

A – Les effectifs :

116 élèves répartis ainsi : 36 CP, 14 CE1, 16 CE2, 25CM1 et 25 CM2.

B – Les Classes :

CP de Mme Mestre : 25

CP/CE1 de Mme Maréchal : 19 (11 CP et 8 CE1)

CE1/CE2 de Mme Rouillard : 22 (6 CE1 et 16 CE2)

CM1 de Mmes Gicquel et Martinet (le lundi et 1 mercredi sur 4) :25

CM2 de Mme Volny : 25

C – Réunion Parents-professeurs :

Celle-ci a eu lieu le 22 septembre 2017.

Sont également intervenus : Mme Leleu pour le réseau Parentalité, Mme Baudelot, directrice de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire ainsi que des représentants de parents d'élèves élus l'année précédente.

D – Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficultés)

Mme JOYON présente le RASED pour l'école.

Cette année, ce réseau est constitué de trois personnes :

- Mme Goupil, psychologue scolaire intervient sur tout le secteur de Nogent le Roi. Elle travaille ainsi dans ces bureaux de Nogent trois jours par semaine et le vendredi à Epernon.
- M. Thouard, maître E (dominante pédagogique).
- Mme Joyon, enseignante spécialisée en aide relationnelle.

Ce dispositif gratuit se trouve au sein de l'école et peut-être sollicité par les parents comme par les enseignants (contact au 02 37 83 70 70, laisser un message). Il s'adresse à tous les enfants avec priorité sur le cycle 2 et à la maternelle.

Les prises en charge ont débuté ce lundi. La priorité est donnée aux élèves de CP (5 élèves actuellement). Les enfants sont pris en charge par Monsieur Thouard à la demande des enseignants principalement en lecture/écriture.

Pour contacter Mme Goupil, il est possible d'appeler au 02 37 51 10 30 (éventuellement, au 02 37 83 70 70).

E-Les APC (Aide Pédagogique Complémentaire) :

Cette année, les APC ont lieu le lundi, mardi et/ou le jeudi de 16h à 16h45.

Ces APC sont assurées par les enseignantes de l'école à l'exception de Mme Mestre (raisons syndicales).

Pour cette première période, les APC ont été proposées à :

- 2 enfants en CP et 2 élèves en CE1 (lecture oralisée et compréhension)
- 8 élèves en CE2 (lecture oralisée)
- 4 élèves en CM2 en aide à la présentation du travail, écriture

En CM1, Les APC commenceront cette période (ateliers mathématiques par groupe de 5 ou 6 élèves).

F - Approbation du règlement scolaire :

Lecture du règlement et approbation.

3 – VIE SCOLAIRE :

A – Coopérative scolaire :

Nous rappelons que toutes les sorties et projets sont possibles grâce à la participation des parents et aux subventions des municipalités + des dons (Comité des fêtes de Droue). L'équipe enseignante les en remercie vivement.

Pour information, l'année dernière,

-les dépenses « sorties, abonnements, petites fêtes dans l'école » se sont élevées à 6789 €.

-subvention des mairies : 8600€ (4300 pour l'année 2016/2017)

-participation volontaire des familles : 1314€

-dons du comité des fêtes de Droue (merci encore) : 240€

-association PEEP : 301€ (vente de chocolats pour le projet « classe de mer » qui n'a pas pu avoir lieu en 2017): un grand merci de l'équipe
Bilan pour cette année : 4864€ (versement de subvention décalé)

B – Sorties et activités:

Toute l'école a participé à la journée du sport le 22 septembre. Deux ateliers ont été proposés :

- un atelier danse animé par Mme Durand, professeur de danse et maman d'élève
- un atelier hand animé par la section hand d'Épernon

Nous remercions sincèrement ces intervenants bénévoles qui ont ravi nos élèves.

SORTIES :

Les élèves de CM1 se sont rendus en train au château de Maintenon dans le cadre de la semaine du goût. Deux ateliers ont été proposés : un atelier sur les agrumes et la reconnaissance de l'acide, du sucré et de l'amer ainsi qu'un atelier « voyage musical ».

Toutes les classes :

Aux Prairiales

Toutes les classes sont inscrites au dispositif « **école et cinéma** » : film

- **le Kid** : pour le cycle 2 : mercredi 15 novembre, cycle 3 : le vendredi 17 novembre
- **Tout en haut du monde** (C2 le 7 février, C3 : 9 février)
- **En sortant de l'école** (classe de CP et CP/CE1 le 11 avril)
- **Le Tableau** (classe de CE1/CE2, CM1 et CM2, le 13 avril)

Spectacles:

- Gimmick le 19 avril pour le cycle 2 :
- Le petit Poilu illustré le 22 mars pour les CM2

Projets :

Toutes les classes sont inscrites au dispositif proposé par l'académie : « écolire ». Il s'agit pour chaque classe de lire une série de livres et de voter pour leur livre préféré.

Les classes devraient également participer aux Rencontres en chantant (spectacle durant la semaine du 27 au 30 mars.

Les élèves de CM1 et CM2 devraient partir en classe de mer à Carolles dans la Manche (semaine du 28 mai au 1^{er} juin). L'école reste en attente de la réponse concernant la participation des municipalités.

Tous les parents ont donné leur accord pour que leur(s) enfant(s) participe(nt) à cette classe sauf un enfant car un déménagement avec changement d'école est prévu.

- **l'Informatique :**

Toutes les classes disposent maintenant d'un VPI.
Merci encore une fois aux municipalités.

- **Langue vivante : anglais uniquement**

Enseignement assuré dans l'école par Mmes Mestre, Maréchal (CE1 et CE2), Martinet (en CM1) et Volny (en CM2).

C- Récréation :

Rappel :

La durée du temps de récréation est précisée dans l'article 4 du décret du 9 novembre 2015 (JO du 24/11/2015). Il est de 15 minutes pour l'école élémentaire, de 30 minutes en maternelle.

Les parents s'interrogent sur la grandeur de la cour. M. Abelanet précise qu'actuellement, un investissement serait difficile, la cour n'est pas une priorité.

4 – SECURITE :

A – Exercice incendie.

Un exercice « incendie » a eu lieu le 25 septembre 2017 matin. L'école a été évacuée en 1min40.

B – PPMS

Un Plan Particulier de Mise en Sûreté a été rédigé.

Un exercice « attentat intrusion » a eu lieu le 9 octobre après-midi. Il s'agissait d'un exercice d'évacuation. Le scénario était : une intrusion près du bureau de direction avec évacuation par les « toilettes des garçons ». L'évacuation a eu lieu en 3 min39.

Quelques remarques : difficultés pour donner l'alarme, à ouvrir la porte, à sortir vite, trop de bruits.

+ Problème de non fonctionnement du téléphone en cas de coupure d'électricité.

Les municipalités vont se renseigner sur ce point. De même, une réflexion a lieu concernant les alarmes.

Une fiche d'information concernant le PPMS a été donnée aux parents via le cahier de liaison.

C-PORTAIL :

Des dysfonctionnements ont été constatés au niveau du grand portail (sonnette ne fonctionnant pas, portail resté ouvert ou impossible à fermer...)

M. Abelanet informe le conseil qu'un technicien est intervenu durant ces dernières vacances.

Les parents d'élèves soulèvent la question de la présence d'élèves dans l'espace situé entre l'école et le grand portail (parc à vélo, zones d'herbes et enrobée).

Il a été constaté que certains élèves arrivent bien avant les heures d'ouverture de l'école.

M. Abelanet rappelle que les enfants qui se trouvent entre le grand portail de la rue des Charrons et le portillon de l'entrée de l'école restent sous la responsabilité de leurs parents. Ils n'ont pas à pénétrer dans cette zone en dehors des horaires d'entrée et sortie de l'école.

5 – Autres informations :

***Cérémonies du 11 novembre :**

La chorale de l'école chantera La Marseillaise à Droue/Drouette – rendez-vous sur la place près de l'église à 9h.

***Festival du livre**

Nous vous informons que, comme l'année dernière, l'école organisera un Festival du livre du 4 au 8 décembre.

Nous vous rappelons que cette opération permet d'enrichir la bibliothèque de l'école de nouveaux livres neufs.

6 – TRAVAUX :

Les parents souhaitent connaître les suites données aux différents travaux demandés (revêtement de la piste, désamiantage, trous et bosses dans l'allée, portail...)

Chacun s'accorde sur la priorité de cet aménagement.

M. Abélanet nous rappelle le coût pour une réfection de la piste : 16 000€ qui devraient être proposé au budget 2018.

Désamiantage (coût : 25 000€).

Compte tenu de l'absence de travaux au sol, M. Abelanet précise qu'actuellement, ceci n'est pas prioritaire.

C- Périscolaire :

Des problèmes de violence ont été constatés ce début d'année surtout sur le temps de restauration scolaire, M. Gérard précise qu'un nouvel animateur a été affecté à l'école dès aujourd'hui.

Mme Gicquel précise que les animateurs du périscolaire et les enseignantes travaillent actuellement en commun sur des dispositifs, des actions afin d'obtenir un climat agréable et bienveillant dans l'école.

NAP :

Celles-ci devraient débuter le 17 novembre.

BUS :

La situation du 9 octobre a été exceptionnelle. Une réflexion va être menée au niveau municipal afin de trouver un moyen de prévenir les parents (informations par le prestataire ? la mairie ?)

Mme GICQUEL attire l'attention de tous sur les difficultés liées au changement de jour de fréquentation du bus, de la garderie, de la cantine... risque d'incident plus ou moins grave. Il est rappelé aux parents que pour tout changement un mot écrit doit être donné.

Ce point va faire l'objet d'un questionnement au niveau des différents partenaires impliqués (inscriptions au mois, semaine.. ?).

D – Rythmes scolaires :

Une consultation des familles devraient avoir lieu.

E- STATIONNEMENT :

Concernant cette question, M. Gérard précise que celle-ci fera l'objet d'une réunion le 21 novembre 2017 à l'école, réunion à laquelle sont conviés les différents partenaires : représentants de parents d'élèves, de la municipalité, des enseignants.... Il invite chacun à venir à cette réunion muni d'outils permettant un travail en commun.